

LA FIN ET LES MOYENS. L'ETHNOLOGIE ET L'INTERVENTION TECHNOLOGIQUE

Bruno Martinelli

Université d'Aix-Marseille I, Centre d'Aix

«Une anthropologie qui veut substituer l'imitation à l'innovation, la diffusion culturelle à la dynamique, apporter aux peuples sous-développés l'héritage des morts occidentaux pour remplacer l'héritage de leurs propres ancêtres ... se heurte forcément à des obstacles. Et ces obstacles ne viennent pas forcément des hommes, mais de ce que les hommes sont soumis aux lois de la mémoire».

Roger Bastide

Quelles sollicitations?

La technique est comme la religion, elle ne se commande pas, elle se persuade. Avec Pascal on sait que l'on peut convaincre autrui par nos propres raisons, mais qu'on ne le persuade que par les siennes. Au cours de ces dernières années, la technologie a fait l'objet de nombreuses analyses et critiques. Au gré des modes et des auteurs, le débat s'est cristallisé sur des centres d'intérêt idéologiques et politiques, sans que dans la pratique des interventions les démarches aient fondamentalement varié. La technique trouve sa raison d'être en elle-même; le pragmatisme tient lieu de justification, il s'accompagne d'un certain mépris des analyses théoriques croyant, par là, échapper à toute espèce d'idéologie. Dans ce contexte, l'utilisation de l'ethnologie prend des formes plus ou moins subtiles selon que les objectifs sont ou non clairement assignés. L'abstention de l'ethnologie académique (1), la méconnaissance des pratiques de la recherche appliquée, ravalées au rang de prix à payer par le chercheur accrédité ou non pour l'accès au terrain, ou pour son financement (avec tous les risques que cela comporte), sont responsables d'une carence de réflexion préjudiciable du point de vue de la constitution du savoir et des exten-

sions du champ scientifique aux problèmes posés par les transformations provoquées dans les sociétés en développement. Les positions de principe dépendent dans une large mesure des situations et des conditions de la recherche empirique, variables selon les périodes et les régions d'étude. La diversité des contextes de recherche en Afrique noire, depuis la décolonisation, a pesé sur les orientations et apparaît de plus en plus déterminante par rapport aux programmes et aux options théoriques en sciences sociales. L'ethnologie n'est pas moins sensible à ces conditions que les autres disciplines scientifiques. La propension à livrer des résultats utilisables, à forger des instruments et à proposer des solutions, n'est pas si étrangère qu'on l'a dit à la démarche des ethnologues. Au contraire, en une période où s'effondrent les anciennes légitimités (utopie des confrontations transculturelles) et où l'autoanalyse marque toute entreprise de savoir sur l'autre, la participation à des programmes d'action permet à la fois de s'adapter aux nécessités de la conjoncture et d'accéder à une reconnaissance de la part des pouvoirs. Nous ne reprendrons pas ici le débat déontologique et sa périodisation car la question de la place de l'ethnologie dans les programmes d'aide technique ne date pas d'hier; il s'agit plutôt de se demander de quels savoirs (réels ou supposés) l'application est sollicitée, et, de fait, à quelle conversion de compétence se prête l'ethnologue engagé dans ce type d'entreprise. Le malaise ne provient pas d'un manque d'intérêt pour les problèmes pratiques mais de l'insuffisance des moyens scientifiques avec lesquels on s'est efforcé de les résoudre. D'où un décalage entre ce que les ethnologues avaient réellement à proposer, leur degré d'implication dans les projets et les attentes quelque peu mystifiantes ou mystifiées des sollicitateurs. Attend-on de l'ethnologue qu'il donne une signification culturelle au programme technique par sa connaissance des liens mythiques existants entre l'homme et les éléments de son univers, qu'il contribue à appliquer le programme sans bouleverser les équilibres, ou qu'il propose une méthode pour introduire des techniques nouvelles? Les problèmes changent d'échelle (Leboeuf 1968) et, avec eux, les malentendus. Les approches culturalistes et technocratiques se rejoignent en une commune illusion: il suffirait d'intégrer la technique dans un enchaînement de traits culturels pour lever les obstacles à son assimilation. D'où la séduction que semble exercer la méthode "compréhensive" des ethnologues. La plupart des échecs révèlent que les véritables problèmes se situent à un autre niveau. La technique ne peut être traitée comme un facteur autonome de production. Sa

définition dans une optique de modernisation doit être conditionnée par une connaissance des implications sociologiques et économiques de son introduction, selon les mécanismes et les stratégies propres au groupe destinataire dans la situation globale dont il est tributaire. Tout projet qui vise au développement des moyens de production restera sans effet tant que l'on ne reconnaîtra pas que c'est toujours aux paysans que l'on demande d'art de risque (risque alimentaire, risque financier) consécutivement à une innovation. La stagnation technique est toujours la conséquence d'une situation, le changement technique ne peut être projeté avec quelque chance de succès en dehors de la logique d'une situation et l'évaluation que les paysans en font.

Stratégies de la persuasion

Les destinataires de la recherche attendent moins de savoir ce qu'ils font, ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils sont, que des recettes immédiatement utilisables et des arguments qui confirment leurs choix ou leurs intérêts. Risque de compromission et crainte du discrédit sont ainsi des facteurs conjoints d'inhibition. Ce n'est pas un hasard si c'est du côté de l'ethnologie des techniques que, ces derniers temps, s'observe une approche renouvelée dans différentes perspectives (2), principalement pour deux raisons: la dynamique est un fait constitutif des techniques (Leroi-Gourhan 1945:426) et il n'est guère d'exemple où l'observation ethnographique ne doive prendre en compte des états de faits partiellement induits (directement ou indirectement) par des programmes de développement; d'autre part, la technologie est, naturellement, objet de confrontation avec les discours des techniciens, agents de développement et d'animation dans le milieu étudié. En toute conscience ou sans le savoir, les techniciens mettent eux-mêmes en oeuvre des "stratégies de persuasion" qui impliquent des pratiques de communication, le recours à des auxiliaires ou des intermédiaires pour faire accepter leur projet et motiver les populations à participer à l'exécution des options techno-économiques. L'orientation stratégique, déculpabilisée par l'objectivité technologique, conduit à utiliser les systèmes de pouvoir et les rapports sociaux existants. De nouvelles idéologies volontaristes sont à l'oeuvre au titre de l'urgence ou des intérêts supérieurs de l'économie nationale; après la mode des technologies "douces" et alternatives, s'impose l'exigence d'une maîtrise scientifique des options techniques (C.R.E.S.M. 1982), les technologies n'étant neutres ni dans

leur élaboration, ni dans leur transfert. Dans ce contexte, l'ethnologie, à nouveau sollicitée, pourrait être le savoir instrumental approprié à un travail de l'intérieur, en relation de persuasion par rapport à des choix techniques, qui, débarassés de leurs marques d'origine seraient suggérés comme des solutions adaptées au milieu et aux besoins, dans une optique de progressivité. Que la technique proposée soit moderne ou traditionnelle (c'est-à-dire transférée du patrimoine technique d'un groupe de niveau voisin) n'a qu'une incidence secondaire sur le processus d'assimilation.

Virtualités et possibilités

Les choix de techniques et de technologies, de procédures d'initiation et de diffusion, ne relèvent pas seulement d'une connaissance des moyens appropriés à une situation sociale et à un état technique, à supposer que l'ethnologue dispose de cette connaissance, ils impliquent une idée normative du "virtuel", du point de vue de la connaissance des tendances du milieu, mais aussi du "possible", "la plus lourde des catégories" selon Kierkegaard. Faute d'une distinction claire entre ces deux niveaux, les discours d'ethnologues entretiennent l'ambiguïté sur la nature des savoirs impliqués (scientifique et métascientifique). Entre les idées de virtualité et de possibilité, prises dans la perspective du changement technique, il y a deux positions de connaissance et deux points de vue sur la finalité du changement. Le virtuel s'oppose à l'actuel, alors que le possible s'oppose au réel. Le possible est tout d'abord une abstraction, c'est pourquoi tous les possibles ne se réalisent pas et ne sont pas réalisables. Le virtuel correspond à des potentialités et à l'existence de prérequis au niveau des tendances caractéristiques d'un état du milieu techniques et économique. L'actualisation et la réalisation correspondent à des processus différents de changement. Virtualités et possibilités mettent en jeu des conditions de connaissance distinctes, bien que dans la pratique elles soient généralement combinées. L'étude technographique devrait permettre d'identifier des virtualités dans la dynamique d'un groupe, c'est-à-dire les lignes d'actualisation des innovations. L'identification rétrospective et l'étude directe des processus innovatifs doivent permettre de forger des hypothèses sur le mouvement d'évolution et sur les seuils à franchir. Les virtualités restent cependant difficiles à caractériser car elles jouent sur l'écart entre les contraintes et les choix, une marge d'incertitude et d'initiative pour des ajustements, des essais et de nouvelles combinai-

sons. On a remarqué que la probabilité d'innovation varie en fonction des comportements d'expectation et d'anticipation du changement (Barnett 1953), variables d'une société à une autre (Adair & Vogt 1949; Mead 1928) selon leurs situations socio-économiques. Juger de changements techniques possibles, c'est, par contre, envisager des processus qui dépassent les tendances existantes, remettent en question le patrimoine technique, dans une mesure à estimer par rapport à la capacité d'assimilation du groupe. «Pour que les techniques évoluent, il faut que l'acquisition s'accroche à quelque chose de préexistant, même lointain, même invraisemblable» (Leroi-Gourhan 1945:344). On peut très bien envisager le cas de systèmes techniques saturés, régressifs, "bloquées" (Gilles 1978), incapables de modifier leurs dispositifs de production alors que les conditions objectives l'exigent, et dont l'évolution ne puisse résulter que de changements provoqués. La finalité d'action est seulement déterminée par une théorie du développement alors que dans le premier cas elle devait être adéquate aux tendances du groupe. C'est d'avoir abandonné à la sociologie la question du développement que l'ethnologie se trouve en décalage pour l'étude des processus de transition et des actions planifiées. On y fait référence comme à une conscience historique, en usant de modèles forgés dans d'autres disciplines (économie, démographie, géographie) et des démarches inspirées par l'évolutionisme du XIX^{ème} siècle. Tant que l'ethnologue n'est pas directement concerné, dans son sujet d'étude, cela n'a guère d'importance. Mais qu'il ait à porter un avis sur des choix techniques ou technologiques, ou (ce qui est plus souvent le cas) sur des procédures de diffusion ou d'assimilation tenant compte des stéréotypes mentaux, des interdits, des habitudes de travail ou de consommation... c'est le statut du savoir qui est alors en cause. Les sciences sociales se prêtent à la confusion des ordres du savoir. Toute conversion de compétence du champ des connaissances à celui du pouvoir d'action assimile à un statut d'expert, terme qui convient mal à l'ethnologie, quoique certains en usent. Dans ce cas, le savoir n'est qu'accréditif, il procède d'une extension du domaine de compétence technique au-delà du champ de spécialisation scientifique, en continuant de croire, ou faire croire, qu'il s'agit encore de science (De Certeau 1980).

Contextes

Les recherches dites improprement appliqués, car elles de-

vraient être considérées comme des recherches à part entière, ne sont pas incluses dans les bilans d'état de l'ethnologie (Sindzingre 1986). Le nombre des ethnologues en dehors de "la profession" croît graduellement au point de poser des problèmes d'identité de la recherche. Un constat similaire et radical est fait par Dell Hymes pour la crise de l'anthropologie américaine (Hymes 1974). La conscience de terrain qui caractérise les recherches africanistes reçoit cependant l'influence des multiples travaux effectués dans le cadre de l'assistance technique: agronomie, santé publique, développement communautaire, etc... C'est sensible dans la remise en question de certains standards, l'orientation de nouveaux champs de recherches institutionnalisées et l'élargissement des méthodes d'enquête. Le bilan des situations empiriques de l'ethnologie actuelle reste totalement à faire, il conduirait à des questions fondamentales sur l'usage et la constitution de la discipline. Il est significatif que quel que soit le contexte d'invitation de l'ethnologue à contribuer à des stratégies de développement, l'action soit toujours pour lui objet de question. L'est-il de manière comparable pour les intervenants des autres sciences sociales: démographes, sociologues, géographes, psychologues, etc... autrement plus nombreux dans les programmes de planification du développement? Le champ d'étude de l'ethnologie est le produit d'une histoire politique et économique qui a conduit à l'intégration douloureuse des sociétés africaines, américaines et asiatiques dans l'orbite économique de l'occident. Le "regard" ethnologique a été marqué jusqu'à l'ambiguïté par ce processus historique (Lévi-Strauss 1966), bien qu'il n'en soit pas le produit exclusif. Il y a cependant des différences fondamentales entre les tâches qui étaient confiées aux administrateurs plus ou moins teintés d'ethnologie de l'époque coloniale et celles des ethnologues qui opèrent actuellement dans le cadre de projets d'aménagement, de formation professionnelle, ou qui participent par des études préliminaires ou d'impact dans des programmes sectoriels de développement. De fait, les ethnologues ne peuvent se mettre d'accord sur la valeur d'une distinction entre science de base et science appliquée, faute d'une définition claire de l'application (de la méthode ou des résultats?) et surtout d'une compréhension dialectique du rapport comme forme de vérification expérimentale (Cantalamesa-Carboni 1967). Ceux mêmes qui récusent l'anthropologie appliquée (*applied anthropology*) comme projet scientifique, sont parfois ceux qui admettent une anthropologie de l'action (*action anthropology*) au titre du travail interdisciplinaire et de la spéciali-

sation, dans laquelle les risques de manipulation et récupération sont très supérieurs. Bastide (1971:13) définit le champ de l'anthropologie appliquée de la seule manière adéquate aux pratiques effectives de la recherche: «une science en train de se faire dans l'action des groupes et leurs efforts pour se modeler ou se remodeler; une science... toute chargée de jugements de valeurs ... mais de valeurs contradictoires ... L'anthropologie appliquée nous situe en pleine lutte».

L'ethnologie a connu, comme les autres sciences sociales, des oscillations entre des phases d'exhibition et des phases d'inhibition du savoir, lesquelles tiennent moins à la dialectique scientifique qu'au contexte et aux conditions objectives de la recherche empirique. Dans la recherche africaniste les causes d'inhibition sont: le désintérêt ou la méfiance des pouvoirs à l'égard des recherches en sciences sociales, la critique de l'ethnologie mise au rang des pollutions idéologiques, la crainte des compromissions ou des discrédits... Les facteurs d'exhibition peuvent être les mêmes, mais inversés, l'effet de rayonnement d'expériences pilotes, les conditions administratives ou idéologiques imposées aux pratiques de recherches par le pouvoir, le désir de légitimité face aux urgences et aux besoins, la spécialisation sectorielle de la recherche qui permet de répondre, en un temps réduit, à des objectifs limités. Que peut-on attendre d'un ethnologue? Si l'on met entre parenthèses ses passions traditionnelles, la tâche que les "demandeurs" lui assigneraient volontiers serait: étudier comment il est possible de substituer une action planifiée aux contraintes de traditions qui font obstacle à l'évolution voulue par l'autorité politique. Faire triompher une rationalité techno-économique conçue pour répondre à des besoins implique en effet des stratégies de résolution des résistances au changement technique. Pour se situer par rapport à ce type de demande et préciser une position de connaissance, il faut analyser les réponses successives de l'ethnologie et les modèles qui ont été forgés pour interpréter les conditions et les conséquences du changement technique. Faute de cela, on ne s'étonnera pas de voir sans cesse revenir les mêmes stéréotypes au niveau des réponses comme à celui des demandes. Le changement technique, comme facteur de changement global, est l'enjeu d'une nécessaire position de connaissance, sinon on encourt le risque de ne faire que du bricolage. Quel que soit l'arrière plan idéologique de justification et de critique, se pose une question qui parcourt toute pensée qui tente d'ordonner les hypothèses théoriques à des stratégies d'action, "dilemme de l'anthropologie appliquée" selon

Bastide (1971:8), dont la réflexion aide d'ailleurs à sortir: "une science des moyens" est-elle dissociable ou non d'une "science des fins"? Une "science des fins" est-elle possible? On se souvient de la célèbre objection de Lévy-Bruhl (1903) à propos de la morale: il n'y a pas de science des fins, il n'y a de science que des moyens. Toute métaphysique mise (en apparence) de côté, on s'aperçoit que l'ethnologie a toujours eu la prétention de penser les finalités et se penser en terme de finalité, c'est ce qui explique les déplacements historiques de son champ d'action et de ses positions cognitives; Leclerc (1972) le montre bien dans son essai critique: "Anthropologie et colonialisme". Le positivisme actuel de la recherche sectorisée trouvant écho dans l'approche technocratique du développement tend-il à restreindre la contribution des sciences sociales, en particulier de l'ethnologie, à un savoir instrumental? Le risque est grand pour les travaux d'orientation ethno-technologique.

Modèles cliniques et différentiels

Où se situe l'originalité de l'approche ethnologique lorsque l'on passe du champ de l'analyse à celui de l'intervention? Nous chercherons réponse à cette question dans quelques travaux explicites du point de vue de la méthode et des objectifs. Pour faire le point d'une situation de recherche, il faut en considérer les antécédents. Il est remarquable que dès les premiers travaux d'anthropologie appliquée aux problèmes de développement, les facteurs techniques aient été appréhendés comme des "révélateurs" de processus d'acculturation (alors qu'ils étaient plutôt des "indicateurs" dans les analyses des économistes et sociologues). Si les problématiques se sont cristallisées après la seconde guerre mondiale, c'est que l'anthropologie (américaine notamment) a été idéologiquement impliquée dans les débats sur la décolonisation et le développement; c'est aussi que les thèses évolutionnistes, qui utilisaient le facteur technique comme un critère privilégié de périodisation, cessèrent d'être le *background* nécessaire du comparatisme culturel. Les discussions sur les rapports entre culture et environnement marquées par les positions antagonistes de Julian Stewart (1955) et de Darryll Forde (1934) sont l'illustration de cette crise idéologique. Il est remarquable de constater que, dans le débat entre écologie culturelle en anthropologie culturelle, c'est cette dernière qui, ayant revalé la technologie au rang de facteur secondaire de structuration culturelle, l'érigea ensuite au rang de symp-

tôme privilégié de perturbation et de contradiction dans les situations de mutation, et comme tel, en fit l'objet de stratégies d'intervention. La symptomatologie du changement technique sera abordée dans une optique psychologisante sur le plan des méthodes aussi bien que de cadres de références théoriques très éclectiques. L'anthropologie prétend fournir aux opérateurs avec une finalité prévisionnelle des instruments d'analyse du changement comme "type clinique" (Thompson 1965) et des recommandations concernant la réalisation et le contrôle des transformations adaptatives. Dans cette orientation, nous distinguerons trois problématiques marquantes.

1 – Le problème du changement technique posé comme celui de la communication et de l'intégration culturelle a fait l'objet de nombreuses études. L'une des plus significatives est le *casebook* publié par E. H. Spicer. La technologie est un prérequis, elle reste en dehors de la problématique de l'anthropologue qui, reprenant des concepts et une méthode forgés par la psychologie sociale, a pour fonction d'identifier les canaux de communication et de coopération, d'assurer la prise en charge du programme par des innovateurs et par des groupes à fonctionnement participatif, de susciter des "organisations tampons" (*buffer organizations*) pour résoudre les résistances. La résistance est en effet «un symptôme de quelque chose de faux dans la situation transculturelle, peut-être dans l'impraticabilité du changement proposé, peut-être dans des relations insuffisantes entre l'intervenant et la population... Telle résistance est vue comme un symptôme de conditions particulières plutôt que comme un élément constant... Les gens résistent aux changements qu'ils ne comprennent pas, ils résistent lorsqu'ils sont forcés à changer» (Spicer 1952:18). Qu'il s'agisse de l'introduction de charrettes chez les indiens Papago (M. W. Bliss), de l'adoption de haches d'acier par les aborigènes Yir Yoront (L. Sharp) ou de programmes de conservation des sols chez les Navaho (E. H. Spicer), le "traitement" anthropologique est le même, défini dans un cadre méthodologique commun qui met l'accent sur l'identification des rôles pour évaluer les réactions et les intérêts mis en jeu. Le processus est étudié en terme d'organisation selon une hiérarchie de fonctions, centrée sur la poursuite des buts et l'adaptation. Ainsi se détermine une modèle d'intervention dont l'idéologie est consciente: «avec la théorie du comportement humain existante, nous pouvons nous tourner vers la compréhension des relations humaines et peut-être vers leur contrôle intelligent» (Spicer 1952:285-286).

2 – Le changement technique met en jeu l'attachement à la "tradition" et à des stéréotypes comportementaux, le rôle de l'anthropologie sera donc de définir des règles d'action et des principes psychologiques propres à limiter les effets néfastes d'une évolution. L'ouvrage dirigé et édité par M. Mead, *Société, traditions et technologie* en 1953, vise à montrer aux responsables de l'assistance technique comment il faut agir pour favoriser le changement (au nom de besoins universels) tout en préservant l'intégrité culturelle de la population. L'ethnologie fournit les principes d'étude du contexte culturel défini en terme de personnalité modale (*pattern*), la psychopathologie établit les principes psychologiques d'action. L'innovation s'effectue dans un contexte de tension affective et de frustration pouvant aboutir à des "blocages". Les recommandations d'action préservatrice de la santé mentale révèlent les intentions des rédacteurs et le modèle sous-jacent (Mead 1953:334): contrôler la concordance des objectifs et de leur réalisation dans une perspective interculturelle, débarasser l'innovation de son identité culturelle d'origine, adapter le choix de techniques aux valeurs traditionnelles, appliquer un principe général de progressivité dans les programmes technologiques par le moyen de deux modes d'ajustement: la démonstration et la rétroaction, susciter l'adhésion par des méthodes d'information et d'éducation mais aussi par des stratégies permettant d'"influencer" le groupe: persuasion et satisfaction immédiate. L'intervention de la psychiatrie sociale sur la base de "principes" anthropologiques témoigne des finalités d'action. Il n'y a pas de changement de comportement sans rupture de croyance, il faut «pouvoir étudier le comportement traditionnel de manière à déterminer exactement le point sur lequel porteront les transformations, les habitudes qui seront bouleversées, les croyances qui seront menacées, les attitudes qui seront modifiées» (Mead 1953:323), mais aussi pour intervenir préventivement sur les sources de tension, brider l'émergence des besoins, contenir les affects de frustration. «L'homme qui veut réformer la société sous l'empire de la colère ne fera pas oeuvre utile» (Mead 1953:316).

3 – A l'axiome du transfert comme modèle de changement, l'anthropologie doit répondre par le choix de la continuité culturelle, en tant qu'option "humaniste". La technologie est l'archétype de ce processus, les décalages et inadaptations qu'entraîne son transfert doivent être abordés en termes de motivations, stimulations et modèles culturels. M. Herskovits (1955) a défini dans plusieurs publications UNESCO les orientations d'une recherche

applicative que l'on peut désigner par le vocable d'anthropologie différentielle dans la mesure où elle prend pour objet la variabilité interculturelle des cadres de comportement face au changement technique (v. aussi Balandier 1954-1955). On peut retenir trois idées: l'existence d'un socle ou "noyau" d'éléments inconscients dans les comportements et les réactions face au changement, un système de sanctions introjecté dans le psychisme et associé à des sentiments de culpabilité, la base affective de la stabilité et des déséquilibres culturels, chaque fois que les variations de comportement entraînent le remaniement d'échelles de valeurs (Herskovits 1955:443). Les finalités de l'approche anthropologique sont explicitées: comment modifier les attitudes de travail en situation de mutation technique et de spécialisation des tâches, tout en restant dans les limites sanctionnées par la culture? Le syncrétisme, l'hybridation culturelle, en tant que résultat d'évolutions spontanées ou provoquées représentent un prototype de solution intégratrice. En tant que modèle de validation des innovations, il définit une ligne de conduite et un cadre référentiel dans toute perspective d'acculturation directe. C'était, dès 1948, la position adoptée par le psychologue Kurt Lewin (1948) pour la résolution des conflits sociaux à fondements ethniques (cas des juifs aux Etats Unis). Anthropologie et psychologie se trouvent unies dans un programme défini en terme de réorientation, activation et régulation pour tendre à un optimum dans le rapport entre motivations et performances. L'analyse des processus révèle que les problèmes dominants ne sont jamais exclusivement technologiques, l'introduction de nouveaux moyens et méthodes de production implique une action au niveau des "groupements intermédiaires" et de l'organisation des producteurs (Balandier 1954-1955) ainsi qu'au niveau des comportements économiques et de la gestion monétaire (Hoselitz). Ainsi s'affirment des finalités divergentes, collectivisation lorsqu'il s'agit de susciter et structurer les motivations, individualisation, lorsqu'il s'agit de renforcer ou de canaliser des motivations déjà exprimées.

Les trois approches que l'on vient d'analyser ne suffisent pas à couvrir le champ des recherches anthropologiques mais elles en constituent trois ancrages majeurs. De 1950 à 1970, des bilans successifs de travaux ont été faits sous la direction de G. Balandier, R. Firth, B. F. Hoselitz, H. Janne, M. G. Smith, qui confirment la situation singulière de l'anthropologie appliquée à l'étude des effets sociaux des mutations de technologie. Le plus grand nombre des essais de théorisation consacrés aux phénomènes d'accultura-

tion confirme l'importance accordée aux aspects psychologiques (y compris par la méthode et les concepts) au détriment des aspects technologiques et économiques. Si les recherches récentes d'anthropologie économique et d'ethno-technologie fournissent de nouveaux moyens d'analyse, la demande "culturaliste" reste la plus prégnante dans les programmes de développement. Pourquoi s'en étonner? N'y a-t-il pas des économistes pour se charger de la planification économique et des techniciens pour décider des choix de technologie?

Le cheval de Troie

Le contexte idéologique a cependant radicalement changé. Jusqu'aux années 1950-70, le problème de la technologie adaptée au développement soulevait peu de perplexité. Il a fallu tirer les leçons de nombreux échecs pour s'apercevoir que tout transfert de techniques implique celui d'un modèle d'organisation et d'activité sociales. Quelle technologie? Pour quel type de développement? Pour réductrice qu'elle soit, l'association des deux questions est suffisante à désigner l'objet et le lieu des polémiques actuelles dans lesquelles l'ethnologie se trouve peu ou prou impliquée. En effet, le culturalisme revient en force par où on ne l'attendait pas et sous des formes inattendues, quoique prévisibles. Les théories de la dépendance et de la domination forgées par A. Gunder Frank, C. Furtado, S. Amin, J. Galtung, etc. en économie et en sociologie du développement sont appliquées à la technologie en tant qu'objets stratégiques d'échanges inégaux. De ce point de vue, la critique des solutions réformistes met en cause le rôle joué par les sciences sociales, en particulier l'ethnologie, dans la planification et l'exécution des programmes de développement, depuis l'époque coloniale. Les tenants d'une approche plus radicale utilisent cependant les notions d'identité et de diversité culturelles comme instrument de critique des modèles importés unilatéralement (Preiswerk & Galtung 1975). Avec les techniques, se transmettent une structure de production et des valeurs culturelles propres à la société émettrice dans le cadre de stratégies de reproduction et d'annexion économiques. Non seulement aucune technique n'est neutre, mais, pour un auteur comme J. Galtung, (1978), elle véhicule indissociablement les rapports de production de la société d'origine. Objets, outils, machines, bien que leurs conditions de transferts soient différentes, induisent, par réaction en chaîne, de nouveaux besoins et des transformations structurelles irréversibles. Pour que le trans-

fert n'installe pas à chaque fois un cheval de Troie, tout choix technique doit être fait en terme de modèle de développement et selon des finalités sociales et économiques (Rallo 1978). Cette critique anime les recherches sur des technologies "endogènes", "intermédiaires", "appropriées", "douces", "alternatives", etc. (O.C.D.E. 1974) avec des références écologiques variables. Elles se heurtent aux objections d'économistes d'inspiration marxiste (v. Emmanuel 1982) qui transposent dans ce contexte les réponses que Marx faisait aux "casseurs de machines". Au-delà des débats antagonistes, on prend maintenant conscience de la pluralité de niveaux de l'intervention technologique et des problèmes économiques posés par le développement en Afrique (Kakonen 1979). Les notions passe-partout et envahissantes comme "transfert", "appropriation", "alternatives", font l'objet d'utilisations divergentes. Pour que les faits se prêtent aux manipulations idéologiques, on a rassemblé dans les mêmes discussions le marché des technologies industrielles, les expérimentations sur les énergies renouvelables, les interventions d'urgence en situation de sécheresse ou de dévastations, la recherche continuée sur les techniques agricoles, les essais de promotion des techniques dites "traditionnelles". L'ethnologie est concernée dans ce contexte à différents degrés.

Choix technologiques

La critique néo-culturaliste des rapports de domination en Afrique met l'accent sur les problèmes posés par le choix, le contrôle et la maîtrise de la technologie (*software, know-how*) dans le développement. Elle procède à une interpellation directe de l'ethnologie en tant que discipline instrumentale. Une ethno-technologie (à la dénomination quelque peu usurpée) centrée sur la sémantique des objets industriels ou exotiques tente d'analyser les logiques symboliques de l'aliénation et de la dépendance (Gaudin 1979; Roqueplo 1983). Les réutilisations et récupérations stéréotypiques de discours ethnologiques sont fréquentes chez les intervenants en développement, qu'il s'agisse de justifier une action ponctuelle ou de planifier la recherche. Le cas de la recherche agronomique est le plus significatif. Ceci conduit à définir des convergences scientifiques et des perspectives d'action autrement qu'en termes d'emprunts mutuels schématisants (Martinelli & Serpantier 1987). Les contextes d'urgence de l'assistance (sécheresses dans les pays du Sahel) conjointement aux débats pluridiscipli-

naires sur les transferts de technologie, ont réactivé les réflexions sur les pratiques de la recherche dans la perspective de l'utilité et de l'utilisation a posteriori des savoirs. Certains travaux ont tenté d'explicitier les applications possibles de l'ethnologie des techniques (Raulin, 1967, 1971, 1973; Cresswell 1983). Le contexte de sollicitation est venu à la rencontre d'une tendance qui parcourt la recherche (française en particulier) depuis la critique de l'anthropogéographie par M. Mauss et L. Febvre: le possibilisme. La technomorphologie d'une société, même dans les conditions les plus contraignantes, est interprétée rétrospectivement en termes de possible, de virtuel et, par conséquent, de choix techniques. Entre le choix technique et le choix "de" technique, le passage ne va pas de soi dans la mesure où il faut se fonder sur une analyse de situation, de processus et de capacité. L'ethnologue croit traiter des données objectives sans bien se rendre compte du tissu d'hypothèses et de postulats non-techniques qui sous-tendent tout choix: hypothèses concernant la participation et l'adhésion du groupe concerné, hypothèses concernant l'évolution des rapports sociaux directement ou indirectement engagés dans le processus de production, hypothèses concernant la rentabilité du changement du point de vue du travail, des échanges, des besoins, hypothèses concernant la technicité nécessaire à l'assimilation de l'innovation, hypothèse enfin (ou postulat?) concernant la rationalité de l'intervention. Il n'y a pas de différence du point de vue de la démarche cognitive, mais des risques intellectuels supplémentaires entre la reconstitution et la prévision d'un processus de changement. Une même technique innovante n'est pas assimilée de la même manière par différents groupes, en fonction des formes d'organisation du travail et de la production, du milieu technique préexistant et du champ culturel correspondant. On ne peut parler de l'introduction de la charrue dans les régions soudaniennes et sahéniennes sans considérer le processus innovatif comme une totalité dynamique de facteurs en interaction, dans un milieu écologique, sociologique et politique déterminé. Différentes formules de culture attelée ont été expérimentées depuis les tous débuts de la colonisation, surtout en liaison avec l'expansion des cultures cotonnières (Cameroun, Togo, Côte d'Ivoire...). Dans les années '60 est apparu le discours sur les technologies "intermédiaires", l'agriculture à la charrue fut rangée dans cette catégorie pour des options différentes de développement: satisfaction des besoins vivriers, introduction des cultures de rente, progression des techniques, modifications limitées du milieu social, effet de déblocage

psychologique. Qu'il s'agisse d'opérations massives ou sporadiques, les conséquences ont partout démontré la vanité des hypothèses.

Un cas de culture attelée au Nord-Togo

Nous exposerons quelques conclusions d'enquêtes effectués en 1980-82 dans la vallée de la Kara (Nord Togo) où, au moyen d'investissements très lourds, le FED a aménagé 5000 ha de savane pour installer un millier de familles Kabiye, transplantées de la montagne. L'objectif social (décongestionner le massif) est conditionné par une stratégie économique directive. Ces cultivateurs de sorgho, mil, ignames, travaillant à la houe, ont été pourvus de charrues et de boeufs pour cultiver progressivement des espèces commercialisables (coton et maïs, nécessaires aux remboursements des crédits). En 1984, en phase d'intensification du programme, 40% de ces paysans, pourtant dotés d'une habitation "en dur", d'outils, de semences, de lots défrichés au bulldozer, étaient repartis dans leur montagne. Les modifications technologiques introduites par l'usage des instruments attelés se manifestent en série dans les chaînes opératoires culturelles (transformation) et zootecniques (mise en place). Stratégies paysannes d'assimilation de l'innovation et stratégies formatrices de l'administration se sont avérées contradictoires. On ne peut douter cependant que la culture attelée s'impose dans cette région comme moteur de développement agricole. Dans les programmes où son introduction vise à l'objectif de satisfaire prioritairement la production vivrière et où l'on ne dégage que de faibles ressources monétaires, les problèmes technologiques restent d'une importance majeure. Pour être à même de proposer de nouvelles chaînes opératoires stabilisées (ce dont les paysans Kabiye sont demandeurs), il faudrait maîtriser des facteurs qui apparaissent de plus en plus d'une grande complexité: gestion de la terre et de l'eau, définition des opérations, fertilisation du sol, amélioration des cultures.

On ne souligne généralement pas suffisamment ce fait, supposant que la technique est disponible et connue, on ne retient que la cohérence des thèmes de vulgarisation et une réceptivité différentielle des hommes (stéréotype ethnique) à l'innovation. Les agronomes prennent la mesure des écarts entre les expérimentations en station et les résultats obtenus avec les paysans en situation réelle, c'est-à-dire des contraintes d'environnement socio-économique qui pèsent sur toute option de techniques. Les facteurs d'échec sont: la méconnaissance des conditions d'accueil des

innovations par la population, le niveau insuffisant de consistance technologique de ces innovations, le défaut de corrélation entre les innovations et le système de production traditionnel, et l'absence d'une analyse de la validité économique et sociologique des changements. Ce dernier point appellerait beaucoup de commentaires. Dans la vallée de la Kara s'observe un déplacement de la dynamique sociale d'un contrôle direct à un contrôle médiat de la force de travail par la main-mise non pas tellement sur les instruments de production mais sur les phases de la chaîne opératoire rendues stratégiques par leur utilisation. Ceci se traduit par une rapide restructuration sociale, des modifications de stratégies matrimoniales et lignagères. La culture attelée se heurte au système d'entraide institutionnalisé qui met en jeu les divisions de classes d'âge et de quartiers pour certaines phases opératoires, puisqu'elle vise à résoudre "les goulots d'étranglement de main d'oeuvre". La finalité sociale générale du programme ne suffit pas à justifier la modèle de croissance (production et consommation) qui conditionne l'intervention dans ses aspects pratiques; les motivations, les besoins et les obligations sociales des paysans sont considérés comme secondaires par rapport à la dynamique techno-économique du programme. La culture attelée a profité à une minorité d'agriculteurs (5%) qui, pour augmenter les superficies en culture de rente, ont pu se dégager des fournitures de céréales à la parenté restée au village et ont disposé d'une main d'oeuvre féminine et enfantine supplémentaire (polygynie). Pour la majorité il n'y a pas, en effet, d'abaissement des coûts de production en rapport de la surface cultivée et, par conséquent, d'augmentation suffisante des revenus. La culture attelée n'a pas apporté le supplément monétaire attendu qui, seul, permet aux exploitants de rembourser leurs échéances, étant donné le prix des équipements et la médiocrité des moyens financiers dont ils disposent au départ. La culture attelée n'est pas une technologie "intermédiaire", elle entraîne par répercussions successives des transformations totales des chaînes opératoires et du système technique. Est-elle une technologie "appropriée"? On peut trouver vain de définir des termes (ou étiquettes) dont l'utilisation est plus ou moins stricte. Si certains n'aiment pas employer ce terme, c'est qu'il véhicule une ambiguïté; de l'appropriation, seuls décident les concepteurs d'une technique et les analystes d'une situation en fonction d'une conception du développement. L'expression postule aussi les modalités empiriques d'exécution des objectifs, en particulier l'adhésion et l'identification au modèle. Appropriation pour..., appropriation par...

L'option des techniques traditionnelles

L'innovation technique ne peut être détachée de son contexte. Sa logique est une logique déterminée par les processus de production et de reproduction sociales. Nous usons de termes simplificateurs; une innovation est rarement "adoptée", elle «tend à sa concrétisation» (Simondon 1969) dans un milieu et se trouve subordonnée à des tendances techniques et à des cadres sociaux. Quel que soit le degré d'action, elle est un élément modificateur des rapports sociaux. Tout changement technique est un changement social. Cela ne veut pas dire qu'il en soit l'origine. C'est en fait rarement le cas. Cet argument réducteur qui consiste à considérer la technologie comme un facteur déclanchant est fréquent chez les techniciens du développement comme chez les ethnologues (Godelier 1973); il correspond à un modèle mécaniste de représentation factorielle des changements par distinction entre variables endogènes et exogènes, déterminantes et déterminées. La contribution de l'ethnologie ne peut consister en une technologie au sens étroit et dans une perspective exclusive. «Une technologie ethnologique ne saurait se fixer pour but l'étude des techniques, mais bien l'étude de l'homme à travers ses activités techniques» (Balfet 1975). Il n'est donc pas question de confondre la problématique de l'ethnologie avec celle de recherches appliquées, comme l'agronomie. Par contre, aux niveaux théorique et empirique, la question des choix de technologie implique la définition de complémentarités. Dans quelle mesure le capital de savoirs ethnographiques accumulés fournit-il des éléments de réponse aux problèmes de choix? En restant dans le contexte de technologie adaptées au développement en milieu rural, on peut distinguer trois possibilités:

- a) partir des technologies modernes en se demandant comment les adapter au pays;
- b) partir des technologies traditionnelles et voir dans quelle mesure elles peuvent être diffusées ou améliorées au moyen d'un transfert de connaissances;
- c) rechercher des technologies nouvelles propres aux pays concernés et inventées sur place.

L'apport de la recherche ethnologique peut se situer aux trois niveaux, mais des lignes d'action particulières ont été proposées dans la seconde perspective.

1) Raulin (1967, 1971, 1973) assigne à l'ethnologue la tâche de fournir aux praticiens (et décideurs) du développement des élé-

ments en vue de résoudre le problème de transformation technique et économique. L'une des voies auxquelles il donne le plus de résonance est la diffusion des techniques traditionnelles dans un milieu géographique et humain homogène. Il s'agirait d'activer ou de renforcer la diffusion de solutions techniques africaines originales. Ainsi le cas d'une technique d'exhaure (*tekarkart* ou *delu*) des Touaregs de l'Air, adaptées à la culture irriguée oasienne et susceptible d'être utilisée jusqu'aux rives du Niger. Il s'agit de convaincre l'autorité politique nationale et locale, d'adapter le programme de développement ou dispositif technique, de concevoir une stratégie de diffusion de la technique dans les communautés locales en réfléchissant sur les raisons qui ont mis obstacle à un processus qui, objectivement, aurait dû s'opérer de lui-même.

2) Cresswell (1983) va plus loin dans la perspective d'un "transfert de techniques traditionnelles" en proposant d'avoir recours au patrimoine ethnographique mondial des "techniques vernaculaires". Le choix sera fondé sur une étude très précise des processus opératoires afin d'évaluer la compatibilité de l'élément emprunté avec l'organisation technique existante. Il sera aussi conditionné par l'analyse des rapports sociaux impliqués dans l'organisation technique pour prendre la mesure des modifications qu'entraînent l'innovation. Une application de cette conception du transfert technique est fournie par l'expérience de perfectionnement des moulins hydrauliques, menée en Inde par J. Gimpel (1979) au moyen de maquettes de moulins d'Europe centrale.

Il y a des domaines dans lesquels le transfert de techniques "traditionnelles" peut trouver des applications et avoir une efficacité comparable ou supérieure à des techniques conçues et fabriquées dans un cadre industriel. Elles ne peuvent cependant être suffisantes compte tenu des problèmes démographiques, écologiques et économiques des pays en voie de développement. Certains organismes n'ont pas attendu le conseil d'ethnologues pour récupérer des techniques dites traditionnelles d'Afrique ou d'Asie et les diffuser en tant que techniques "appropriées": techniques hydrauliques d'exhaure ou de production d'énergie, techniques d'économie de combustible, techniques de transformation et de conservation des aliments, etc. Une technique, quelle que soit son origine, ne fait l'objet d'adhésion innovatives qu'aux mêmes conditions: adéquation à des besoins et à des tendances, coût de fabrication ou d'acquisition, d'entretien et d'utilisation. Le caractère "traditionnel" ne garantit pas un moindre écart de technicité et une adaptation supérieure aux techniques existantes. Les pro-

blèmes de choix, et par conséquent d'assimilation, sont du même ordre qu'il s'agisse d'un équipement issu d'un milieu technique similaire (ou supposé tel) ou d'un produit de la recherche technologique. Comme le souligne R. Cresswell, la contribution de l'ethnologie consistera dans l'étude des processus techniques et de l'organisation sociale des activités techniques. En identifiant les liaisons causales, les structures de nécessité et de possibilité que elles mettent en jeu, une rationalisation du choix est escomptée. Le problème essentiel pour l'ethnologue est d'identifier les "traits critiques" au double niveau interactif des rapports techniques et des rapports sociaux, pour évaluer les virtualités et les possibilités.

Perspectives critiques

Bastide (1971:173-174) a montré que l'anthropologie appliquée des années 60, marquée par l'idéologisation des hypothèses quant aux modalités d'intervention, était une « science de l'action manipulatrice des hommes ». Comment faire pour que la technologie n'en soit pas un nouvel avatar? Pour qu'elle ne soit pas l'instrument de stratégies d'acculturation par la ruse (séduction ou persuasion) ou par la force, au nom d'une rationalité incontestable? Pour Bastide, l'apport de l'anthropologie à la recherche opérationnelle consiste principalement à lui faire prendre « une conscience critique de ses fins » (1971:206). Encore faut-il commencer par appliquer la règle à soi-même, moins pour défricher la brousse idéologique que pour définir la situation de la recherche dans sa situation historique. L'étude ethnologique des techniques est confrontée à trois nécessités:

1) nécessité d'une analyse des modèles explicatifs du changement technique qui conditionnent les énoncés et les jugements évaluatifs sur les processus innovatifs;

2) nécessité d'une révision critique du rapport entre la technologie générale et ses utilisations directes ou indirectes dans la recherche opérationnelle;

3) nécessité de renouveler la fonction critique de l'ethnologie par rapport aux processus, mais aussi aux modèles, de changements mis en oeuvre au nom du développement.

En identifiant la constitution de modèles, nous reconnaissons les limites d'un système explicatif. La question que pose l'établissement de modèles n'est pas seulement celle du rassemblement des données, mais celle du rôle que joue une construction normative sur le terrain des vérifications et des prévisions, où prennent forme

les tensions les plus fortes de la connaissance. Pour peu qu'on aborde les problèmes sous cet angle, la technologie apparaît comme un domaine de confrontation de modèles, pour la plupart empruntés aux disciplines connexes (économie, histoire, psychologie, sociologie, écologie). Le modèle est un corps d'énoncés grâce auquel des hypothèses sont groupées en faisceau pour la production d'un discours cohérent et conceptualisé, plus ou moins articulé à des procédures de vérification empirique. En technologie, que les modèles assument une fonction régulatrice ou constitutive, ils posent de façon explicite le problème de l'orientation, de la finalité et du sens des changements. Que le changement soit une tendance immanente ou transcendente, qu'il soit progressif ou disruptif, différenciateur ou assimilateur, la problématique de l'évolution reste à l'arrière-plan des théories. Que l'évolution agisse dans la long durée et se traduise par des phénomènes de "tendance technique" (Leroi-Gourhan 1943:27 *et sq.*) n'est pas niable, on ne peut analyser les variations de technicité caractéristique des processus innovatifs sans faire référence à des "états" technico-économiques (Leroi-Gourhan 1943:41). Que l'on puisse ou non les hiérarchiser, et selon quels critères et modèles, est une autre question. Il y a là un niveau d'échelle du savoir anthropologique. Le fait que la question soit souvent rejetée ou évitée, par réflexe anti-évolutionniste, ne signifie pas qu'elle n'ait pas de nécessité épistémologique.

L'évaluation d'un état technique met en jeu non pas une mais plusieurs finalités. L'activité technique, quelle qu'elle soit, est ordonnée à une fin efficace, concrétisée par un résultat et un produit. Cette efficacité marque le degré d'attachement des hommes à leur savoir technique. Comme elle est perfectible, la dynamique innovatrice engendre le mouvement finalisé de tendances techniques. C'est cette dynamique interne du milieu technique qui individualise et améliore les moyens d'action sur la nature et pousse les divers groupes humains à rechercher ou à emprunter les solutions correspondant à leurs besoins. Toute configuration innovatrice n'a en effet de sens que dans un contexte de motivations sociales et de sollicitations. Elle est indissociable de l'évolution des rapports sociaux et des stratégies économiques des groupes. Ne confondons pas deux réalités: que toute action technique soit finalisée par une fonction utilitaire est une chose, que cette fonction détermine et conditionne la production d'une innovation en est une autre. Ce serait s'aveugler que de penser que la recherche n'est pas conditionnée par le contexte social. Le développement est, par défini-

tion, une stratégie de transformation sociale conditionnée par des options économiques et politiques. Si nous en acceptons l'arbitraire, c'est qu'il se donne un tel visage pour la plupart de ceux qui mettent en oeuvre sa réalisation, nationaux ou étrangers, cadres politiques ou leaders locaux.

La réflexion ethnologique appliquée aux problèmes posés par le changement technique se situe à l'articulation de ces différentes finalités internes et externes. On ne peut escamoter le problème en laissant à d'autres le soin de le résoudre, sous le couvert d'une prétendue neutralité. Les fins sont si immédiates dans la pratique scientifique, parfois si aliénantes et illusoirs, qu'à les énoncer on risque de n'émettre que des évidences: l'idéologie inspirée par l'état social de la recherche, du chercheur, sa société, sa classe. La solution ne peut être recherchée que dans une conscience critique et une appropriation théorique des conflits de finalités. Si l'ethnologie n'est pas seulement une discipline académique, si elle revendique une utilité dans l'orientation et l'évaluation des processus, c'est en tant que pratique de connaissance articulée à des fins. Une pratique sans les fins, c'est-à-dire instrumentale, est une manipulation. Les ethnologues n'ont pas à laisser à d'autres le soin de disposer des résultats de leurs travaux et de décider de leurs sens, valeurs et utilités. Il leur appartient de plein droit de statuer de l'usage qu'il convient d'en faire. Pour cela, il convient d'exprimer des jugements explicites sur la théorie, les faits, la méthode.

Notes

1. «Aujourd'hui l'ethnologie s'administre de deux manières: à l'état pur, et à l'état dilué. Chercher à l'approfondir là où sa méthode se mélange à d'autres méthodes, où son objet se confond avec d'autres objets, n'est pas le fait d'une saine attitude scientifique. Cette chaire sera donc consacrée à l'ethnologie pure...» (C. Lévi-Strauss, *Leçon inaugurale de la chaire d'Anthropologie sociale au Collège de France*, dans Lévi-Strauss 1973: 37).

2. Cf. Actes du colloque d'Ivry "Technologie culturelle", nov. 1982, dans *Techniques et culture* 1-2; cf. particulièrement Cresswell (1968) et Gast (1968).

Sommario

La tecnologia appare come un oggetto autonomo del sapere e come un aspetto dello sviluppo che necessita esso stesso di un trattamento tecnico. Perciò l'etnologia è stata, sin dalle sue origini,

interessata alla dimensione tecnologica e, ormai sempre maggiormente, sollecitata dai programmi di intervento nell'ambito della cooperazione con il Terzo Mondo.

Martinelli in questo saggio si interroga: di quale sapere etnologico (reale o supposto) viene sollecitata l'applicazione? Ci si aspetta forse che l'etnologo dia un significato culturale al programma tecnico, che contribuisca ad applicare il programma senza turbare gli equilibri o che proponga un metodo per introdurre nuove tecniche? L'approccio culturalista e quello tecnocratico convergono qui in una comune illusione: basterebbe integrare la tecnica in una costellazione di tratti culturali per eliminare gli ostacoli alla sua assimilazione? Nessun cambiamento tecnico può essere progettato al di fuori della logica di una situazione e della valutazione che di essa fanno le comunità locali. Da parte loro i tecnici mettono in opera delle strategie di persuasione per far accettare i loro progetti e motivare le popolazioni a partecipare all'esecuzione delle opzioni tecnoeconomiche senza riconoscere che è sempre alle comunità locali che si addossa la parte maggiore del rischio, sia alimentare che finanziario, conseguente ad una innovazione.

Le risposte degli etnologi tradiscono sempre una certa ambiguità e una crisi di statuto della disciplina.

Le discussioni sui rapporti tra cultura e ambiente, segnate dalle posizioni antagoniste di Julian Stewart e di Daryll Forde, sono un sintomo importante di questa crisi ideologica. Nel dibattito tra ecologia culturale e antropologia culturale è quest'ultima che, avendo relegato la tecnologia al rango di fattore secondario di strutturazione culturale, l'ha poi eretta al rango di sintomo privilegiato di perturbazione nelle situazioni di cambiamento.

Lo studio etnologico delle tecniche deve dunque confrontarsi con tre necessità:

1. necessità di una analisi dei modelli esplicativi del cambiamento tecnico che condizionano gli enunciati e i giudizi di valutazione sui processi innovativi;
2. necessità di una revisione critica del rapporto tra la tecnologia e le sue utilizzazioni dirette o indirette nella ricerca operativa;
3. necessità di rinnovare la funzione critica dell'etnologia in rapporto ai processi e ai modelli di cambiamento posti in essere in nome dello sviluppo.

Il problema è fondamentalmente quello del ruolo giocato da una costruzione normativa sul terreno delle verifiche e delle previ-

sioni dove prendono forma le tensioni più forti della conoscenza. La tecnologia appare come un campo di confronto tra modelli derivanti da discipline connesse (economia, storia, psicologia, sociologia, ecologia). Confronto che propone esplicitamente la questione dell'orientamento, della finalità e del senso del cambiamento. Si tratta dunque di esplicitare i modelli soggiacenti per definire le condizioni di un contributo etno-tecnologico.

Lo sviluppo è per definizione una strategia di trasformazione sociale condizionata da opzioni economiche e politiche. La riflessione etnologica applicata ai problemi posti dal cambiamento si situa all'articolazione di diverse finalità interne ed esterne. La soluzione non può essere ricercata che in una coscienza critica e in un'appropriazione teorica dei conflitti di finalità. Se l'etnologia non è solo una disciplina accademica, se essa rivendica una utilità nell'orientamento e nella valutazione dei processi, ciò può essere in quanto si traduce anche in una pratica di conoscenza articolata a dei fini. Una pratica senza fini, cioè puramente strumentale, è una manipolazione.

L'etnologia delle tecniche ci riporta in definitiva alla questione di fondo: a che serve il sapere etnologico, a che fini può essere utilizzato? Questi fini non possono essere lasciati ad altri, fruitori o ideatori, tecnici o politici, poiché non c'è scienza dei mezzi senza una scienza dei fini.